

Plan de formation à la gestion écologique des espaces verts 2013/2015

Introduction :

Dans le cadre de leurs programmes d'actions respectifs sur la réduction des déchets, la gestion des espaces naturels et la protection de la qualité de l'eau, Morlaix Communauté et les Syndicats mixtes du Haut Léon et du Trégor ont engagé de nombreuses actions ces dernières années.

L'atteinte des objectifs est étroitement liée aux activités de voirie et de création et d'entretien des espaces verts des communes.

Après une phase d'enquêtes réalisées en 2012, pour répondre aux attentes en matière de formation, Morlaix Communauté et les Syndicats mixtes du Haut Léon et du Trégor ont travaillé à l'élaboration d'un **plan de formation** sur la gestion écologique des espaces verts.

L'objectif est de former les personnes en charges de ses dossiers dans les communes (élus, responsable de services et agents de terrain) à :

- la réduction et la valorisation des déchets verts des espaces verts,
- la préservation de la biodiversité et la gestion naturelle de ces espaces,
- la préservation de la qualité de l'eau par des pratiques alternatives à l'utilisation de traitements chimiques.

Pourquoi ce plan de formation :

- pour aider les communes à trouver des solutions face aux contraintes

réglementaires, techniques et économiques rencontrées lors de la création et l'entretien des espaces verts,

- pour engager les collectivités dans l'éco-exemplarité,
- pour permettre aux agents de se former plus aisément en ajustant l'offre de formation à la charge de travail sur l'année,
- pour permettre les échanges et les retours d'expériences entre les communes du territoire qui sont souvent confrontés aux mêmes problématiques,
- pour mutualiser les moyens des structures qui engagent des plans d'actions en la matière et coordonner l'offre de formation sur le territoire,

Le plan de formation :

Afin d'envisager la problématique de la gestion écologique des espaces verts dans sa globalité et de permettre une spécialisation sur certaines thématiques, le plan de formation est composé :

- d'une session de formation générale sur la gestion écologique des espaces verts (**durée une journée, code formation : SFG**),
 - de plusieurs sessions thématiques :
 - réduire, réutiliser, traiter les déchets verts des espaces verts (**durée une journée, code formation : SFT1**),
 - la biodiversité dans les espaces verts et la gestion des espaces naturels (**durée une journée, code formation : SFT2**)
 - les techniques alternatives au désherbage chimique* (**durée une journée, code formation : SFT3**)
 - éco-conception des espaces verts (**durée une journée, code formation : SFT4**)
 - certiphyto* (**durée deux journées, code formation : SFT5**),
Pour accéder aux sessions thématiques, la commune doit avoir préalablement inscrit au moins un agent et un élu à la session de formation générale sauf pour la session certiphyto (obligatoire avant fin 2014)

** Pour les communes adhérentes au Syndicat Mixte des eaux du Trégor.*

les modalités :

- le plan de financement est partagé entre Morlaix Communauté et le(s) Syndicat(s) mixte(s) de gestion des eaux sauf dans le cas où une commune désirerait organiser une session interne pour ses services.
- Morlaix Communauté se charge de l'organisation pratique de la formation (inscription, lieu de formation, repas...),
- le repas du midi et les frais de déplacement restent à la charge des communes,
- nombre de stagiaires limité à 15 (minimum nécessaire pour maintenir une formation) : 10 stagiaires). En cas de demandes trop importantes, Morlaix Communauté limitera le nombre de place pour les agents d'une même

commune,

- lieu de formation : Auberge de jeunesse à Morlaix,

Contacts :

Pour Morlaix Communauté :

- Nicolas ULRICH, chargé de mission prévention déchets,

02 98 15 29 19, nicolas.ulrich@agglo.morlaix.fr

- Benjamin URIEN, chef de service espaces naturels et cadre vie,

02 98 15 22 63, benjamin.urien@agglo.morlaix.fr

Pour le Syndicat Mixte des eaux du Trégor :

- Karine BLOC'H, technicienne suivi qualité de l'eau /désherbage alternatif,

02.98.15.15.17, k.bloch.smt.morlaix@gmail.com

Planning de formation 2013/2015 :

Gestion écologique des espaces verts

Code formation : SFG

Objectifs :

- Sensibiliser les acteurs locaux à la démarche de gestion durable des espaces verts ;
- Faire appréhender la conduite d'une gestion durable des espaces verts

Contenu :

1) Matin en salle pour une sensibilisation et une approche théorique :

- Enjeux, objectifs et définition de la gestion différenciée

- Rappel de la réglementation en vigueur :

- Qualité de l'eau et de l'air : réglementation phytosanitaire/ Ecophyto 2018...
- Plan Climat : réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre...
- Programme de gestion des déchets : réduction à la source ; valorisation (compostage, paillages, BRF...);

☒ Protection de la Biodiversité et des Paysages : protections régionales et nationales ; Natura 2000 (Directives Habitat et Oiseaux) ; Trame Verte et Trame Bleue...

- Méthodologie de mise en œuvre : du diagnostic des espaces verts à la codification ; communication et implication des habitants ; formations
- Approche technique : alternatives phytosanitaires ; fleurissement durable (plante sauvages, animaux auxiliaires...) ; pelouses écologiques ; prairies naturelles ; choix des essences ligneuses...
- Retours d'expériences : Rennes ; Saint Briec ; Lannion ; Plerin-sur-Mer...
- Discussions/débat

2) Après-midi sur site et retour d'expérience : visite sur Lannion

Public ciblé :

Agent et élu

Formateur :

ECOLOGIQUE, Emmanuel CARON

Réduire, réutiliser, traiter les déchets verts des espaces verts

Code formation : SFT1

Objectifs :

L'intervention vise à présenter l'ensemble des solutions pour une bonne gestion des

déchets organiques des espaces verts publics, ainsi que les solutions pour réduire la quantité des déchets verts à la source.

Chaque type de déchets verts sera passé en revue (tonte, feuilles mortes, branches, brindilles et fleurs sèches, arbre mort, souches) avec présentation pour chacun des solutions possibles : laisser sur place, ramassage/paillage, broyage, compostage, notamment en lien avec le compostage collectif en pied d'immeuble, réduction à la source...

Contenu de la formation :

Elle se déroulera en deux temps :

1) présentation en salle avec un diaporama, discussion avec et entre les participants :

- Enjeux : volumes des déchets verts, coûts moyens de traitements, saisonnalité des productions, problèmes posés pour leur valorisation en compostage, complémentarité compostage/paillage.
- Valorisation en paillage : intérêt du paillage pour la réduction des déchets et le jardinage au naturel (moins de pesticides, moins d'arrosage et de dépenses d'énergie, fertilité des sols, accueil des auxiliaires...), comment pailler avec les déchets verts, quels déchets verts utiliser, quoi pailler, quelle épaisseur, précautions et problèmes éventuels.
- La pelouse : réduction à la source du volume des tontes par la tonte mulching, la transformation de certaines pelouses en prairie, le choix de variétés de graminées à croissance lente, le compostage. Avantages et inconvénients de la tonte mulching, condition de mise en oeuvre.
- Feuilles mortes : réduction du volume ramassé par broyage mulching sur place, valorisation en paillis, en compost, en terreau de feuilles
- Arbres, haies, arbustes : broyage et valorisation en paillis, en compost, accueil des auxiliaires, réduction des produits de taille par le choix d'arbustes et d'arbres à croissance lente et de hauteur adapté à l'espace.
- Arbres morts, souches : valorisation sur place
- fourniture de matière carbonée pour le compostage collectif

2) Démonstration de terrain

- broyage des petits déchets verts avec une simple tondeuse,
- broyage des branches avec un gros broyeur,
- apport de compost en surface,
- démonstration de paillage avec le broyat, avec des tontes de pelouse sèches, des feuilles mortes, des petits déchets d'entretien,

Public ciblé :

Agents ou élus

Formateur :

Cadre en Mission, Denis PEPIN

la biodiversité dans les espaces verts
et la gestion des espaces naturels

Code formation : SFT2

Objectifs :

Acquérir des connaissances nouvelles sur les espaces et les espèces qui y vivent
Inscrire son action dans les objectifs de la gestion différenciée
Développer un regard différent sur les espaces verts

Contenu de la formation :

La formation sera basée sur 3 principes

- ☒ L'alternance entre les apports techniques et les apports en écologie et en connaissance de la biodiversité,
- ☒ L'alternance entre un temps de travail en salle et un temps de travail en extérieur,
- ☒ L'alternance entre les moments de recherches personnelles et les moments d'apports « magistraux »,

Présentations, recueil des expériences des stagiaires.

Découverte sur le terrain d'un espace vert sous l'angle de ses composantes naturelles (observations, collecte d'informations)

Étude et analyse sur le terrain d'un cas concret en sous-groupe et mise en forme d'une synthèse.

Visite technique d'un espace où sont appliquées des méthodes de gestion écologique, échange et discussion avec le gestionnaire.

Public ciblé :

Agent ou élu

Formateur :

Bretagne Vivante SEPNB, Luc GUIHARD

Les techniques alternatives au désherbage chimique

Code formation : SFT3

À définir en fonction des besoins par rapport à la formation Certiphyto

éco-conception des espaces verts

Code formation : SFT4

Objectifs :

Connaître les aménagements limitant le désherbage et la production de déchets verts par type de lieux.

Contenu de la formation :

La formation se déroule en salle. Elle est découpée en plusieurs séquences. Pour chaque séquence, il y aura une alternance entre de la théorie (diaporama power point) et des

discussions. Après une présentation des différentes possibilités d'aménagement, le groupe réalisera des études de cas basées sur les problèmes rencontrés par les stagiaires (avant la formation, des photos de cas dans les communes pourront être transmises par les stagiaires et seront étudiés lors de la formation).

1) Présentation de différents types d'aménagements limitant l'entretien :

- L'aménagement d'un parking
- L'aménagement d'un trottoir
- L'aménagement d'une rue
- L'aménagement d'une place
- L'aménagement d'une allée
- L'aménagement d'un cimetière

2) Études de cas :

Avant la formation, le formateur prendra contact avec les stagiaires afin de recenser les problèmes d'aménagement rencontrés et d'obtenir des photos des lieux. Lors de la formation, chaque cas sera étudié :

- Etude en sous groupe
- Proposition d'aménagement sur les cas rencontrés
- Restitution à l'ensemble du groupe

Public ciblé :

responsable de service ou élu

Formateur :

Proxalis environnement

Certiphyto

Code formation : SFT5

Objectifs : obtention du certificat individuel pour l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (obligatoire à acquérir avant le 1^{er} octobre 2014)

Contenu de la formation :

- Thème réglementaire (1 h),
- Thème prévention des risques pour la santé (4 h),
- Thème prévention des risques pour l'environnement (4 h),
- thème stratégie visant à limiter le recours aux produits phytopharmaceutique

Public ciblé :

responsable des décisions d'utilisation des produits (applicateurs) et utilisateurs des produits (applicateurs opérationnels)

Formateur : CNFPT ou autre organisme de formation

Bulletin d'inscription

Identification :

Commune :.....
.....
responsable des ressources
humaines :.....
tel :.....
Mail :.....

Pour 2014, la commune souhaite s'inscrire sur les formations :

SFG élus,
nombre d'élus :.....
Nom Prénom :.....
Nom Prénom :.....

SFG agents,
nombre d'agents:.....
Nom Prénom :.....
Nom Prénom :.....

SFT1 agents et/ou élus
nombre :.....
Nom Prénom :.....
Nom Prénom :.....

SFT4 agents et/ou élus
nombre :.....
Nom Prénom :.....
Nom Prénom :.....

La commune souhaite une formation interne : OUI NON

si OUI, indiquez le ou les codes formations :.....
nombre d'agents:.....